

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION INTERMINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

RECHERCHE CULTURELLE
ET CULTURE
SCIENTIFIQUE



PROGRAMME 186

RECHERCHE CULTURELLE ET CULTURE SCIENTIFIQUE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	5
Objectifs et indicateurs de performance	9
Présentation des crédits	13
Justification au premier euro	19
Opérateurs	34

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Arnaud ROFFIGNON

Secrétaire général adjoint du ministère de la Culture et de la Communication

Responsable du programme n° 186 : Recherche culturelle et culture scientifique

Le programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique » vise, d'une part, à mener en propre et à soutenir des actions de recherche spécifiques à la culture, et, d'autre part, à promouvoir auprès du public le plus large la culture scientifique et technique afin de conforter la position d'excellence que la France occupe en la matière dans l'espace européen et international. Les actions menées concernent tant le patrimoine culturel national (archéologie, histoire de l'art, ethnologie, etc.) dans ses aspects de connaissance et de conservation, que la création, en lien avec le réseau de « l'enseignement supérieur Culture » (architecture, arts plastiques, spectacle vivant, audiovisuel etc.) et les industries culturelles, vues principalement sous l'angle de la sociologie et de l'économie.

Les axes stratégiques définis par le ministère de la Culture dans ce domaine sont les suivants :

- produire des connaissances scientifiques et techniques au meilleur niveau national, européen et international ;
- promouvoir la recherche culturelle auprès du public le plus large ;
- renforcer la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle notamment en s'appuyant sur Universcience, établissement public, opérateur référent dans ce domaine.

Le développement de la recherche culturelle

En 2019, le ministère de la Culture a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie ministérielle de recherche, en liaison étroite avec la stratégie nationale de la recherche (SNR) pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation. Le ministère a également débuté l'évaluation de sa stratégie ministérielle en s'appuyant sur un comité de pilotage dédié.

Par ailleurs, le ministère a favorisé l'intégration de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur relevant de sa tutelle ou de son contrôle pédagogique (patrimoine, architecture, arts visuels et spectacle vivant), et ce en articulation avec la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (STRANES).

Le ministère a également mis en place le Conseil national de l'enseignement supérieur et de recherche artistiques et culturels (CNESERAC), créé par la loi relative à la liberté de création, l'architecture et du patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016. Ce Conseil a pour mission d'assurer la cohérence des formations et de la recherche et donne à cet égard un avis sur les orientations générales de la politique du ministère en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine de la création artistique, de l'architecture et du patrimoine. Il s'est réuni à deux reprises en 2019 et a examiné, à cette occasion, des questions structurantes pour l'enseignement supérieur et la recherche Culture. Il a aussi permis l'instauration de deux commissions d'études spécialisées « vie étudiante » et « recherche ». La commission d'études « recherche » s'est réunie deux fois en 2019 et a produit une motion à destination de la Direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, pour la prise en compte des caractéristiques de la recherche Culture dans le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). À travers la stratégie de recherche, le ministère de la Culture s'est attaché à soutenir le développement de l'interdisciplinarité, indispensable à la progression des connaissances dans les différents domaines de la recherche culturelle, mais aussi à promouvoir le dialogue avec la société grâce aux nouvelles approches des sciences participatives. Il a notamment contribué et participé à la Nuit européenne des chercheurs 2019. Il a également lancé deux enquêtes successives sur les modalités d'archivage au sein des unités de recherche de l'Accord-cadre liant le ministère de la Culture au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et a produit un rapport complet (état des lieux et préconisations) sur cette question. Ce rapport fait actuellement l'objet d'une discussion entre le CNRS et le ministère de la Culture sur l'élaboration d'un plan commun de sensibilisation des chercheurs aux données de la recherche et à leur communication.

La coordination et la mise en cohérence transversales, tant dans les services centraux que dans les établissements publics en relation avec les instances nationales de la recherche publique, reposent sur le partenariat avec les grands acteurs de la recherche publique et de l'enseignement supérieur et notamment sur l'accord-cadre avec le CNRS, renouvelé le 21 avril 2016 pour 5 ans.

Le ministère de la Culture a veillé à l'intégration de la recherche culturelle dans les dispositifs nationaux de soutien, comme les programmes de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA), en accompagnant les projets de Labex et d'Equipex et plus récemment d'Ecoles universitaires de recherche (EUR), dont deux lauréats incluent des structures de recherche et de formation soutenues par le ministère de la Culture.

En outre, le ministère de la Culture a été associé par le ministère chargé de la Recherche à l'élaboration des thématiques culturelles au sein du programme-cadre européen de recherche et d'innovation « Horizon 2020 ». Dans ce cadre, il a encouragé la participation de ses équipes de recherche à ce programme européen de recherche et d'innovation en soutenant, *via* le Relais Culture Europe, des actions de veille sur les appels à projets européens et d'aide au montage de projets. Le ministère de la Culture est également impliqué dans les discussions autour du futur programme cadre de recherche et d'innovation « Horizon Europe ». Il a lui-même coordonné plusieurs appels à proposition de recherche, s'inscrivant dans un programme scientifique pluriannuel portant sur les consommations et les pratiques culturelles.

Le ministère de la Culture a également appuyé le développement de l'infrastructure de recherche « E-RIHS » (*European Research Infrastructure for Heritage Sciences*) sur les sciences du patrimoine, infrastructure inscrite dans les feuilles de route nationale et européenne des infrastructures de recherche en 2016. Il a également participé à l'initiative de coordination conjointe de recherche « Patrimoine culturel et changement global : un défi pour l'Europe ». Les services et établissements publics du ministère ont par ailleurs contribué à la « Très grande infrastructure de recherche » (TGIR) « Huma-Num » qui représente la France dans l'infrastructure de recherche européenne « DARIAH » (*Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities*).

Enfin, l'information vers la communauté scientifique du ministère et vers les différents réseaux de partenaires en France et à l'étranger continue à être assurée par la diffusion de la revue « Culture et Recherche » dont les deux numéros en 2019 ont été consacrés à la recherche archéologique et à la recherche culturelle participative.

La diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

Au sein du Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI), placé auprès des ministères chargés de la Recherche et de la Culture, le ministère est associé à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la culture scientifique, technique et industrielle (SNCSTI).

En matière de promotion de la culture scientifique et technique et de la diffusion des résultats de la recherche auprès du public le plus large, le ministère de la Culture s'appuie principalement sur l'opérateur « Universcience » pour rendre accessibles à tous les publics les savoirs scientifiques, techniques et industriels, et pour présenter les enjeux de société liés à leurs évolutions.

La programmation des expositions d'Universcience s'est déployée selon six lignes éditoriales précisées dans son projet d'établissement 2016-2020, qui assurent l'équilibre de sa programmation sur ses deux sites d'activité, La Cité des Sciences et le Palais de la Découverte :

- la science, toute une histoire / Grands acteurs et récits de science ;
- attention, science fraîche / Les dernières avancées de la recherche ;
- les mains dans le cambouis / Le génie technique à l'œuvre ;
- société science / Les mutations de notre monde ;
- chemins de traverse / La science là où on ne l'attend pas ;
- petits curieux / La science élémentaire pour les enfants.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Promouvoir, auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique et technique
INDICATEUR 1.1	Évolution du nombre annuel de visiteurs physiques d'Universcience, opérateur de la culture scientifique et technique
INDICATEUR 1.2	Taux de satisfaction des visiteurs d'Universcience
OBJECTIF 2	Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres
INDICATEUR 2.1	Part des ressources propres d'Universcience, opérateur de la culture scientifique et technique

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Promouvoir, auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique et technique

INDICATEUR 1.1

Évolution du nombre annuel de visiteurs physiques d'Universcience, opérateur de la culture scientifique et technique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Fréquentation physique	millions	2,5	2,69	2,8	2,80	2,92	2,67

Commentaires techniques

Mode de calcul :

Pour rappel, la fréquentation physique est égale à la somme de la fréquentation des espaces payants des 2 sites, de la fréquentation des espaces ressources des 2 sites et de la fréquentation Géode. A compter de 2016 (en réalisé) et suivants, la fréquentation Géode n'est plus incluse dans la fréquentation physique globale (payante et gratuite). Elle est ainsi cohérente avec les modalités de calcul retenues pour le COP 2017-2020.

Source des données :

Universcience, direction du développement des publics et de la communication (DDPC).

INDICATEUR 1.2

Taux de satisfaction des visiteurs d'Universcience

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux de satisfaction des visiteurs d'Universcience	%	77,6	77,1	75	75	76,9	75,5

Commentaires techniques

Mode de calcul :

Afin de se conformer à la méthode utilisée dans le COP 2017-2020, le calcul de la moyenne pondérée se fait à partir de la fréquentation individuelle et non plus de la fréquentation totale de chacun des sites Explora, Cités des enfants et Palais de la découverte. Les réalisés 2015 et 2016 ont été recalculés sur la base de cette méthode.

Le taux de satisfaction des visiteurs est donc obtenu, à partir de 2015, en calculant la moyenne pondérée par la fréquentation individuelle de chacun des sites Explora, Cités des enfants et Palais de la découverte.

Précédemment, seuls était prise en compte la moyenne pondérée d'Explora et du Palais de la découverte. L'historique des valeurs a été corrigé en conséquence.

On calcule ici la part des visiteurs d'Universcience attribuant une note supérieure ou égale à 8 sur 10 à la qualité de la prestation offerte au cours de leur visite. Il s'agit d'un indicateur composite élaboré par l'établissement permettant de noter tous les aspects d'une visite ; l'enquête est conduite par un observatoire des publics sur des échantillons représentatifs, tout au long de l'année, sur les espaces de la Cité des sciences (Explora, Cités des enfants) et du Palais de la découverte.

Sources des données :

Universcience, délégation stratégique, prospective et grands événements (DSP-GE)

ANALYSE DES RÉSULTATS

Avec 2 920 555 entrées au 31 décembre 2019, hors itinérances, la fréquentation d'Universcience est en hausse de 9 % par rapport à 2018.

C'est la meilleure fréquentation pour l'établissement depuis sa création en 2010 malgré l'impact sensible des grèves des transports au mois de décembre (estimé à - 25% sur la période en moyenne).

En dépit de la fermeture de la Géode pour travaux, la fréquentation de la Cité des sciences et de l'industrie est en hausse de 8 % avec 2 375 782 entrées totales (payantes et gratuites), dont 1 932 256 visiteurs payants, record absolu depuis son ouverture au public en 1986.

Au Palais de la découverte, la fréquentation 2019 est en hausse de 15 %, soit 544 773 entrées, dont 538 799 payantes (+ 13%).

Les groupes en visites scolaires et extrascolaires poursuivent leur croissance dans les espaces d'exposition des deux sites : leur fréquentation est supérieure de 12 % par rapport à 2018 (57 947 entrées supplémentaires). La fréquentation des publics individuels est en augmentation de 15 % (près de 247 418 visiteurs).

Il convient de souligner que l'excellente dynamique de la fréquentation concerne également les publics cibles (champs social, individuels 15-29 ans et 50 ans et plus, touristes, groupes scolaires et extrascolaires), dont la fréquentation progresse de 21% (soit + 376 513 visiteurs) par rapport à 2018.

Le taux de satisfaction des visiteurs demeure très satisfaisant et s'établit à un niveau supérieur à la cible fixée pour l'année 2019 (+1,9 points). La baisse ténue constatée par rapport à 2018 (-0,2 point) doit être mise en regard des niveaux exceptionnels de fréquentation, qui ont pu se traduire, en période de forte affluence notamment, par une saturation relative de certains espaces affectant pouvant affecter le confort de visite des visiteurs et donc leur niveau de satisfaction.

Pour les deux indicateurs, les cibles 2020 restent inchangées et conformes à la trajectoire du COP 2017-2020. Cependant, la période de confinement relative à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 aura un très fort impact sur la fréquentation du site et de ce fait sur le taux de satisfaction des visiteurs. Une actualisation des cibles 2020 sera effectuée post-confinement.

OBJECTIF 2

Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres

INDICATEUR 2.1

Part des ressources propres d'Universcience, opérateur de la culture scientifique et technique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux de ressources propres d'Universcience	%	19,88	21,82	22,52	22,52	22,76	23

Commentaires techniques

Mode de calcul :

Le calcul des ressources propres est modifié pour 2015 et 2016 pour être mis en cohérence avec le contrat de performance 2017- 2020 de l'établissement.

Il se fonde sur un périmètre comprenant les agrégats pertinents sur lesquels une croissance peut être constatée d'un exercice au suivant.

Ce périmètre de ressources propres est composé par la billetterie et les abonnements, les espaces locatifs, les concessions, les éditions, les produits dérivés, le chiffre d'affaires hors les murs, les mécénats et les partenariats.

Ce montant de ressources, divisé par le montant total des ressources propres et de la subvention de fonctionnement par année, indique la part des ressources propres.

Les subventions liées aux investissements sont exclues du périmètre de calcul.

Les subventions de l'État correspondent aux comptes comptables suivants : 741-11, 741-12 et 741-13 (subventions État de fonctionnement).

Sources des données :

Universcience, direction financière et juridique (DFJ)

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le taux de ressources propres d'Universcience s'établit à un niveau supérieur à la cible de près de 0,25 point, en progression de près d'un point par rapport à 2018 (soit +1,5M€). Cet excellent résultat est notamment la conséquence :

- du niveau particulièrement élevé des recettes de billetterie, qui traduit le dynamisme de la fréquentation, et ce malgré l'impact sensible des grèves des transports au mois de décembre (cf. indicateur 1.1) ;
- des effets induits de la fréquentation sur les redevances perçues au titre des concessions (restauration, parking, etc.) ;
- d'une forte croissance du chiffre d'affaires des espaces locatifs ;
- d'un très bon chiffre d'affaires réalisé sur les activités hors les murs (ingénierie et itinérance d'expositions).

La cible 2020 reste inchangée et conforme à la trajectoire du COP 2017-2020. Cependant, la période de confinement relative à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 affectera les ressources propres de l'établissement. Une actualisation de la cible 2020 sera effectuée post-confinement.

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Recherche culturelle	5 871 750 5 810 546	503 125 425 236	4 692 058 4 379 764		11 066 933 10 615 546	12 510 928
03 – Culture scientifique et technique	98 543 542 94 750 666			1 148 190 4 132 933	99 691 732 98 883 599	99 691 732
Total des AE prévues en LFI	104 415 292	503 125	4 692 058	1 148 190	110 758 665	112 202 660
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+1 626 265			+1 626 265	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+44 631			+44 631	
Total des AE ouvertes		112 429 561			112 429 561	
Total des AE consommées	100 561 212	425 236	4 379 764	4 132 933	109 499 145	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Recherche culturelle	5 095 058 5 319 789	503 125 502 931	4 692 058 4 502 098		10 290 241 10 324 818	11 734 236
03 – Culture scientifique et technique	98 543 542 94 750 666			1 148 190 4 132 933	99 691 732 98 883 599	99 691 732
Total des CP prévus en LFI	103 638 600	503 125	4 692 058	1 148 190	109 981 973	111 425 968
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+1 626 265			+1 626 265	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+39 488			+39 488	
Total des CP ouverts		111 647 726			111 647 726	
Total des CP consommés	100 070 455	502 931	4 502 098	4 132 933	109 208 417	

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i> <i>Consommation 2018</i>						
01 – Recherche culturelle	4 987 221 5 179 448	503 125 638 676	4 780 783 4 060 249		10 271 129	12 282 734 9 878 373
03 – Culture scientifique et technique	98 543 542 94 750 666			3 148 190 6 255 606	101 691 732	101 691 732 101 006 272
Total des AE prévues en LFI	103 530 763	503 125	4 780 783	3 148 190	111 962 861	113 974 466
Total des AE consommées	99 930 114	638 676	4 060 249	6 255 606		110 884 645

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i> <i>Consommation 2018</i>						
01 – Recherche culturelle	4 906 333 5 048 821	503 125 641 177	4 780 783 4 193 086		10 190 241	12 201 846 9 883 084
03 – Culture scientifique et technique	98 543 542 94 750 666			3 148 190 6 255 606	101 691 732	101 691 732 101 006 272
Total des CP prévus en LFI	103 449 875	503 125	4 780 783	3 148 190	111 881 973	113 893 578
Total des CP consommés	99 799 487	641 177	4 193 086	6 255 606		110 889 356

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	99 930 114	104 415 292	100 561 212	99 799 487	103 638 600	100 070 455
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 344 069	3 880 796	4 370 346	3 208 052	3 104 104	3 879 589
Subventions pour charges de service public	96 586 045	100 534 496	96 190 866	96 591 435	100 534 496	96 190 866
Titre 5 – Dépenses d'investissement	638 676	503 125	425 236	641 177	503 125	502 931
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	638 676	503 125	423 796	614 627	503 125	464 261
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État			1 440	26 550		38 670
Titre 6 – Dépenses d'intervention	4 060 249	4 692 058	4 379 764	4 193 086	4 692 058	4 502 098
Transferts aux ménages	24 000		69 000	24 000		51 000

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Transferts aux entreprises	2 500	99 300	38 633	2 500	99 300	38 633
Transferts aux collectivités territoriales	350 000	66 000	170 000	291 400	66 000	261 800
Transferts aux autres collectivités	3 683 749	4 526 758	4 102 131	3 875 186	4 526 758	4 150 665
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 255 606	1 148 190	4 132 933	6 255 606	1 148 190	4 132 933
Dotations en fonds propres	6 255 606	1 148 190	4 132 933	6 255 606	1 148 190	4 132 933
Total hors FdC et AdP		110 758 665			109 981 973	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+1 670 896			+1 665 753	
Total*	110 884 645	112 429 561	109 499 145	110 889 356	111 647 726	109 208 417

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouverts en 2018	Prévus en LFI pour 2019	Ouverts en 2019
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	1 668 688	1 443 995	1 626 265	1 668 688	1 443 995	1 626 265
Total	1 668 688	1 443 995	1 626 265	1 668 688	1 443 995	1 626 265

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT D'ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		45 000		45 000				
11/2019		1 051		1 051				
Total		46 051		46 051				

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		370 863		370 863				
04/2019		653 205		653 205				
08/2019		499 850		499 850				
10/2019		56 296		56 296				
Total		1 580 214		1 580 214				

ARRÊTÉS DE REPORT DE FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
11/03/2019		1 894 669		1 668 688				
Total		1 894 669		1 668 688				

ARRÊTÉS DE REPORT DE TRANCHES FONCTIONNELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
13/02/2019		59 868						
Total		59 868						

ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/03/2019				257 405				
Total				257 405				

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019						1 909 906		1 886 605
Total						1 909 906		1 886 605

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		3 580 802		3 552 358		1 909 906		1 886 605

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Recherche culturelle		11 066 933 10 615 546	12 510 928 10 615 546		10 290 241 10 324 818	11 734 236 10 324 818
03 – Culture scientifique et technique		99 691 732 98 883 599	99 691 732 98 883 599		99 691 732 98 883 599	99 691 732 98 883 599
Total des crédits prévus en LFI *		110 758 665	110 758 665		109 981 973	109 981 973
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+1 670 896	+1 670 896		+1 665 753	+1 665 753
Total des crédits ouverts		112 429 561	112 429 561		111 647 726	111 647 726
Total des crédits consommés		109 499 145	109 499 145		109 208 417	109 208 417
Crédits ouverts - crédits consommés		+2 930 417	+2 930 417		+2 439 309	+2 439 309

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	110 758 665	110 758 665	0	109 981 973	109 981 973
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	110 758 665	110 758 665	0	109 981 973	109 981 973

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019, le programme « Recherche culturelle et culture scientifique » a demandé au Parlement l'ouverture de 110,76 M€ en AE et 109,98 M€ en CP. A l'occasion du débat parlementaire, les amendements votés par l'Assemblée nationale n'ont pas modifié le solde des crédits inscrits en projet de loi de finances 2019. Ainsi, les crédits portés par le programme 186 en loi de finances initiale s'élevaient à 110,76 M€ en AE et 109,98 M€ en CP.

Il convient de préciser par ailleurs que 1,58 M€ ont été prévus au titre des ouvertures par voie de fonds de concours.

Le tableau ci-dessous détaille, par action, le passage du PLF à la LFI :

	PLF 2019		LFI 2019		Prévision FdC	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1	11 066 933	10 290 241	11 066 933	10 290 241	1 580 000	1 580 000
Action 3	99 691 732	99 691 732	99 691 732	99 691 732		
P.186	110 758 665	109 981 973	110 758 665	109 981 973	1 580 000	1 580 000

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	1 909 906	1 909 906	0	1 886 605	1 886 605
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	0	1 909 906	1 909 906	0	1 886 605	1 886 605

En début de gestion 2019, la réserve de précaution appliquée aux crédits du programme « Recherche culturelle et culture scientifique » s'élevait à 1,91 M€ en AE et 1,89 M€ en CP. Il est à noter que sur ce montant, 1,64 M€ en AE et en CP constituaient la réserve de précaution relative aux opérateurs du programme (dont 1,60 M€ en AE et en CP pour le seul opérateur Universcience).

Au titre du schéma de fin de gestion, l'intégralité des crédits constituant la réserve de précaution du programme a fait l'objet d'une annulation, soit 1,91 M€ en AE et 1,89 M€ en CP par la loi de finances rectificatives pour 2019 (n°2019-1270) du 2 décembre 2019.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 112 429 561	CP ouverts en 2019 * (P1) 111 647 726
AE engagées en 2019 (E2) 109 499 145	CP consommés en 2019 (P2) 109 208 417
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 260	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 961 534
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 2 930 157	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 108 246 883

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 1 349 343				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 0				
Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 1 349 343	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 961 534	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 387 809
AE engagées en 2019 (E2) 109 499 145	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 108 246 883	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) 1 252 262
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 1 640 070
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 1 640 070

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des engagements d'années antérieures non couverts par des paiements au 31 décembre 2018 (R3) s'élève à 1,35 M€ et est conforme aux prévisions du RAP 2018.

Les crédits de paiement consommés en 2019 pour couvrir des engagements antérieurs à 2019 (P3) s'élèvent à 0,96 M€ et concernent principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement afférentes aux trois services à compétences nationale (SCN) soutenu par le programme, ainsi que des dépenses d'intervention du programme pilotées par le département des études, des statistiques et de la prospective (DEPS) au sein du Secrétariat général du ministère.

Les engagements non couverts au 31 décembre 2019 (R6) s'élèvent à 1,64 M€ et sont en augmentation par rapport aux années précédentes, confirmant l'effet de seuil atteint. Les restes à payer les plus significatifs concernent la recherche en faveur du patrimoine (1,48 M€) dont 1,10 M€ correspondent à des dépenses afférentes au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), au Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) ou au Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH).

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 01

Recherche culturelle

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		12 510 928	12 510 928		10 615 546	10 615 546
Crédits de paiement		11 734 236	11 734 236		10 324 818	10 324 818

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	7 315 745	5 810 546	6 539 053	5 319 789
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	5 324 791	4 370 346	4 548 099	3 879 589
Subventions pour charges de service public	1 990 954	1 440 200	1 990 954	1 440 200
Titre 5 : Dépenses d'investissement	503 125	425 236	503 125	502 931
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	503 125	423 796	503 125	464 261
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		1 440		38 670
Titre 6 : Dépenses d'intervention	4 692 058	4 379 764	4 692 058	4 502 098
Transferts aux ménages		69 000		51 000
Transferts aux entreprises	99 300	38 633	99 300	38 633
Transferts aux collectivités territoriales	66 000	170 000	66 000	261 800
Transferts aux autres collectivités	4 526 758	4 102 131	4 526 758	4 150 665
Total	12 510 928	10 615 546	11 734 236	10 324 818

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement autre que celles de personnel : 4,37 M€ en AE et 3,88 M€ en CP

Ces crédits de fonctionnement sont destinés aux moyens de recherche :

- des trois services à compétence nationale (SCN) : le laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), le centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) ;
- des services centraux : la direction générale des patrimoines et le service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général. La répartition est la suivante :

En €	LFI		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
LRMH	634 458	634 458	671 940	635 440
DRASSM	1 239 011	1 024 297	2 418 188	2 333 374
C2RMF	1 014 556	452 578	997 894	583 291
Recherche patrimoniale (archéologie et archives)	200 640	200 640	118 737	173 124
Recherches transversales	792 131	792 131	163 587	154 359
Total exécuté en catégorie 31	3 880 796	3 104 104	4 370 346	3 879 588

Le LRMH se consacre à l'étude scientifique des matériaux constitutifs des monuments historiques, de leurs phénomènes d'altération et des techniques utilisées pour les conserver, les restaurer et les mettre en valeur. Il intervient ainsi en soutien aux maîtres d'œuvre des restaurations (architectes en chef et conservateurs des monuments historiques, architectes des bâtiments de France, conservateurs des antiquités et objets d'art), aux maîtres d'ouvrage (conservateurs régionaux des monuments historiques, collectivités territoriales, propriétaires privés), comme aux restaurateurs, pour établir un constat d'état et un diagnostic des altérations observées, proposer les meilleures techniques à mettre en œuvre, définir les conditions de conservation les plus appropriées et enfin, améliorer la connaissance de l'œuvre dans sa composition, ses techniques et son histoire.

La consommation des crédits du LRMH s'établit en 2019 à 0,67 M€ en AE et 0,64 M€ en CP. Par ailleurs, le LRMH a contribué à hauteur de 0,08 M€ en AE et en CP au financement de l'accord-cadre CNRS conclu avec le ministère de la Culture. Ces crédits ont été transférés en gestion au secrétariat général pour une délégation unique au CNRS en dépenses d'intervention.

Le DRASSM est compétent pour l'ensemble des recherches archéologiques nécessitant le recours à la plongée. Il est chargé de la réglementation sur les recherches et les découvertes archéologiques sous-marines ainsi que de la mise en œuvre de la loi sur les biens culturels maritimes.

L'exécution 2019, qui s'élève à 2,42 M€ en AE et 2,33 M€ en CP, est supérieure à la prévision inscrite en LFI. Le DRASSM a en effet bénéficié, dans le cadre de ses activités de recherche, de crédits complémentaires délégués en gestion et essentiellement issus des fonds de concours (FDC). Les crédits consommés ont notamment servi à la mise en œuvre des marchés et de l'entretien du bateau « André Malraux » dans le cadre des chantiers relatifs au déploiement d'éoliennes en mer.

Le C2RMF a pour mission de mettre en œuvre, en liaison avec les conservateurs responsables des collections, la politique du service des musées de France en matière de recherche, de conservation préventive et de restauration des collections des musées de France. Il constitue et conserve une documentation sur les matériaux, les techniques et la restauration des œuvres des musées. Les crédits exécutés par le C2RMF en 2019 s'élèvent à 0,99 M€ en AE et 0,58 M€ en CP. Par ailleurs, le C2RMF a participé à l'accord-cadre CNRS à hauteur de 0,05 M€ en AE et en CP.

0,12 M€ en AE et 0,17 M€ en CP ont été consommés au titre de la recherche patrimoniale, et plus précisément dans le domaine architectural et urbain, archéologique, ou encore dans le domaine de l'inventaire et du patrimoine archivistique. Ces crédits ont notamment permis le développement d'outils numériques pour la mise à disposition des fonds d'archives, l'organisation de divers séminaires et la participation à des salons, la prise en charge des frais de fonctionnement du Centre national de la préhistoire (CNP) à Périgueux.

Les crédits de fonctionnement dédiés à la recherche transversale, d'un montant de 0,16 M€ en AE et 0,15 M€ en CP, ont permis de financer des travaux de recherche et de valorisation des sciences sociales et humaines ainsi que diverses études et publications principalement initiées par le département des études, des statistiques et de la prospective (DEPS) au secrétariat général du ministère. Le ministère de la Culture a par ailleurs soutenu la diffusion des résultats de la recherche culturelle grâce à des colloques ou des publications comme la revue « Culture et Recherche ».

L'exécution 2019 est inférieure aux crédits ouverts en LFI et s'explique par le report de plusieurs opérations n'ayant pu être menées en 2019. Les crédits non consommés à ce titre ont notamment permis de verser un complément de dotation exceptionnel à Univercience dans le cadre de la fin de gestion.

Subvention pour charges de service public : 1,44 M€ en AE et en CP

0,31 M€ en AE et en CP ont été exécutés par erreur en dépenses de catégorie 64 alors qu'il s'agissait de dépenses de catégorie 32. Les dépenses de catégorie 32 s'élèvent en réalité à 1,75 M€ en AE et en CP et se répartissent comme suit :

En €	LFI		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
INRAP	488 542	488 542	350 000	350 000
Recherche patrimoniale dans les écoles nationales supérieures d'architecture	1 193 196	1 193 196	1 022 200	1 022 200
Recherche dans le domaine de l'art et de la création avec les écoles nationales d'art	25 368	25 368	68 000	68 000
INHA	283 848	283 848	0	0
Total exécuté en catégorie 32	1 990 954	1 990 954	1 440 200	1 440 200
Dépenses exécutées par erreur en catégorie 64 à ré-imputer en catégorie 32			310 432	310 432
Total réel des dépenses exécutées en catégorie 32			1 750 632	1 750 632

0,35 M€ en AE et en CP ont été versés à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

En matière de recherche patrimoniale, les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) ont bénéficié de 1,02 M€ en AE et en CP pour assurer le fonctionnement de leurs laboratoires de recherche, soit une exécution conforme à la LFI après application de la réserve de précaution.

0,31 M€ en AE et en CP ont été versés à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) dans le cadre de ses missions sur l'histoire de l'art, des archives de l'archéologie, de l'histoire de l'architecture et de la mise en place d'outils de recherche et de valorisation des travaux (publication, exposition, outils numériques, etc).

0,07 M€ en AE=CP versés au titre de la recherche dans les domaines de l'art et de la création ont permis de soutenir la recherche culturelle au sein des écoles nationales d'art.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État : 0,42 M€ en AE et 0,46 M€ en CP

1 440 € en AE et 38 670 € en CP ont été exécutés par erreur en dépenses de catégorie 52 alors qu'il s'agissait de dépenses de catégorie 51. Les dépenses d'investissement de catégorie 51 s'élèvent en réalité 0,43 M€ en AE et 0,5 M€ en CP. Ces dépenses couvrent les besoins en équipement courant des trois SCN. Elles se répartissent comme suit :

En €	LFI		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
C2RMF	297 526	297 526	232 427	296 115
DRASSM	51 985	51 985	45 114	21 890
LRMH	153 614	153 614	146 255	146 255
Total exécuté en catégorie 51	503 125	503 125	423 796	464 260
Dépenses exécutées en cat. 52 à ré-imputer en cat. 51	0	0	1 440	38 670
Total dépenses réelles en catégorie 51	503 125	503 125	425 236	502 930

Ces crédits d'investissement ont contribué, à hauteur de 0,23 M€ en AE et 0,3 M€ en CP, au renouvellement du matériel technique (acquisition de lasers DPSS par exemple) et à l'entretien des équipements scientifiques du C2RMF.

Après correction des erreurs d'imputation, les dépenses d'investissement du DRASSM s'élèvent à 0,05 M€ en AE et 0,06 M€ en CP. Ces crédits ont ainsi permis à la structure l'acquisition et la maintenance de matériels techniques et scientifiques.

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Sur le LRMH, les dépenses d'investissement s'élèvent à 0,15 M€ en AE et en CP, ce qui a permis à l'établissement d'acquérir du matériel inhérent à ses activités de recherche, comme par exemple des spectromètres ou des analyseurs LIBS portables.

Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État : 0,001 M€ en AE et 0,04 M€ en CP

Ces dépenses exécutées par erreur en catégorie 52 ont été ré-imputées et justifiées en catégorie 51 (cf. *supra*).

DÉPENSES D'INTERVENTION

0,31 M€ en AE et en CP ont été exécutés par erreur en dépenses de catégorie 64 alors qu'il s'agissait de dépenses de catégorie 32, ré-imputées et justifiées en tant que tel. Le montant réel des dépenses d'intervention s'élève à 4,07 M€ en AE et 4,19 M€ en CP contre une prévision en LFI de 4,69 M€ en AE et en CP. Cette sous-exécution s'explique du fait de la nature même de la recherche scientifique, processus long et complexe. Le rythme de consommation est donc lié à ces caractéristiques spécifiques. La répartition des dépenses est la suivante :

En €	Catégorie	LFI		Exécution	
		AE	CP	AE	CP
Recherche en faveur des patrimoines et l'histoire de l'art		911 688	911 688	722 831	734 481
CICRP	64	213 580	213 580	207 000	207 000
Recherche patrimoniale	61	698 108	698 108	45 000	27 000
	62			16 233	16 233
	63			45 000	52 800
	64			409 598	431 448
Recherche en faveur de la création artistique		1 252 791	1 252 791	1 131 777	1 215 777
IRCAM	64	798 593	798 593	686 677	686 677
Recherche dans le domaine de l'art et de la création et avec les écoles nationales et territoriales d'art	63	454 198	454 198	120 000	204 000
	64			50 000	50 000
Recherche dans le domaine de la création	63	454 198	454 198	5 000	5 000
	64			270 100	270 100
Recherches pluridisciplinaires		2 527 579	2 527 579	2 214 724	2 241 409
CNRS	64	1 210 000	1 210 000	1 415 903	1 415 903
Recherches transversales	61	1 317 579	1 317 579	798 821	825 506
	62				
	63				
	64				
TOTAL		4 692 058	4 692 058	4 069 332	4 191 667

Recherche en faveur des patrimoines et l'histoire de l'art : 0,72 M€ en AE et 0,73 M€ en CP

Les crédits exécutés ont notamment permis le financement de la subvention de recherche dédiée au Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP), à hauteur de 0,21 M€ en AE et en CP. Le CICRP assure des missions de service public contribuant à la connaissance, à la préservation ainsi qu'à la restauration des biens culturels. Il intervient dans les domaines de la conservation préventive, de la conservation curative et de la restauration du patrimoine relevant du domaine public ou du domaine privé au titre des monuments historiques.

Les crédits consacrés à la recherche patrimoniale (0,52 M€ en AE et 0,53 M€ en CP) ont notamment permis de verser l'allocation de formation recherche aux chercheurs indépendants œuvrant dans les musées, à hauteur de 0,05 M€ en AE et 0,03 M€ en CP. Ces crédits ont également permis au département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique (DPRPS), rattaché à la direction générale des Patrimoines (DGP) de financer des actions dans le domaine du patrimoine ethnologique et archéologique (0,32 M€ en AE et 0,35 M€ en CP). De même, la sous-direction des collections a financé à hauteur de 0,13 M€ en AE et en CP plusieurs projets de recherche menés par des établissements publics et des universités. Par ailleurs, la contribution de la direction générale des Patrimoines à l'accord-cadre du CNRS s'élève en 2019 à 0,22 M€ en AE et en CP.

Recherche en faveur de la création : 1,13 M€ en AE et 1,22 M€ en CP

Ces crédits ont notamment été utilisés pour subventionner l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM) à hauteur de 0,69 M€ en AE et en CP. Fondé par Pierre Boulez, l'IRCAM est associé au Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) et constitue aujourd'hui l'un des plus grands centres de recherche publique au monde se consacrant à la création musicale et à la recherche scientifique dans le domaine de la musique. Il développe ses trois axes – création, recherche et transmission – autour de résidences de compositeurs, d'un festival, de tournées en France et à l'étranger. Partenaire de nombreuses universités et entreprises internationales, ses recherches couvrent un spectre très large : acoustique, traitement du signal, informatique (langages, temps réel, bases de données, interfaces homme/machine), musicologie ou encore cognition musicale. Ses travaux trouvent des applications dans d'autres domaines artistiques comme le multimédia, les arts plastiques ou le spectacle vivant, ainsi que des débouchés industriels (industries culturelles, télécommunications, informatique, automobile et transports, etc.). L'IRCAM s'est aujourd'hui imposé comme le principal pôle européen de recherche sur la création musicale.

En termes d'actions et de projets de recherche menés par les écoles nationales et territoriales d'art, le montant s'élève à 0,17 € en AE et 0,25 M€ en CP, et celles en faveur des processus de l'art et de la création artistique à 0,28 M€ en AE et en CP.

La direction générale de la création artistique a également participé au financement de l'accord-cadre CNRS à hauteur de 0,06 M€ en AE et en CP.

Recherches pluridisciplinaires : 2,21 M€ en AE et 2,24 M€ en CP

Ces crédits d'intervention sont en grande partie réservés aux programmes transversaux de recherche menés dans le domaine des outils numériques ou en socio-économie de la culture.

Le principal poste de dépenses dans ce domaine correspond au versement de 1,42 M€ en AE et en CP en faveur du CNRS, conformément à l'accord-cadre conclu entre ce dernier et le ministère de la Culture. Cet accord permet de mener une politique concertée dans les domaines de recherche communs aux deux institutions, et de donner une visibilité aux collaborations scientifiques entre les organismes culturels et scientifiques. Des unités mixtes de recherche sont ainsi soutenues dans des secteurs variés tels que la recherche en matière de science sociale et communication, l'archéologie, l'architecture, l'histoire de l'art, la musicologie ou la musique, ainsi que dans les domaines de la conservation du patrimoine et des sciences techniques.

Outre la subvention au CNRS, le ministère a apporté son soutien à hauteur de 0,80 M€ en AE et 0,83 M€ en CP à plusieurs autres structures et projets thématiques transversaux. C'est ainsi que le ministère a apporté sa participation :

- aux actions de culture scientifique et technologique industrielle (CSTI) (0,18 M€ en AE et en CP) ;
- au prix jeunes chercheurs dans le cadre de la valorisation de la recherche (0,19 M€ en AE et 0,18 M€ CP). Le ministère a ainsi remis les prix de thèse « Valois » Jeunes chercheuses et chercheurs à trois chercheuses

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

pour leurs travaux de recherche dont l'impact sur les politiques culturelles a été jugé remarquable : « Promesses de Patagonie, d'Araucanie et de Terre de feu. Stratégie de collecte et d'élaboration du savoir scientifique en France concernant l'Extrême-sud du continent américain (1878-1937) », « Vies encloses, demeures écloses. Le grand écrivain français en sa maison-musée (1879-1937) », « Vers une nouvelle figure du droit d'auteur. L'affirmation d'une logique publique culturelle » ;

- au projet « Elfe » en partenariat avec l'institut national d'études démographiques (INED) qui constitue la première étude longitudinale française consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte, sous l'angle des sciences sociales, de la santé et de l'environnement (0,03 M€ en AE et 0,1 M€ en CP).
- à l'enquête relative aux visiteurs étrangers en France. 0,09 M€ en AE et 0,06 M€ en CP ont été consacrés au financement de la recherche « genre et carrières au ministère de la Culture » dans le cadre de la convention passée avec l'université Paris-Dauphine.

Action 03

Culture scientifique et technique

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		99 691 732	99 691 732		98 883 599	98 883 599
Crédits de paiement		99 691 732	99 691 732		98 883 599	98 883 599

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	98 543 542	94 750 666	98 543 542	94 750 666
Subventions pour charges de service public	98 543 542	94 750 666	98 543 542	94 750 666
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 148 190	4 132 933	1 148 190	4 132 933
Dotations en fonds propres	1 148 190	4 132 933	1 148 190	4 132 933
Total	99 691 732	98 883 599	99 691 732	98 883 599

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits de fonctionnement de l'action 03 concernent exclusivement la subvention pour charges de service public d'Univscience, opérateur de la culture scientifique et culturelle, sous tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'exécution 2019 est inférieure à la LFI après application de la réserve de précaution du fait d'un redéploiement de ces crédits vers la dotation en fonds propres de l'opérateur.

Le détail de l'activité de cet établissement public est présenté dans le volet « Opérateurs » du rapport annuel de performances.

DÉPENSES D'OPERATIONS FINANCIERES

Ces crédits correspondent à la dotation en fonds propres versée à Universcience au titre de ses investissements courants. L'exécution est supérieure à la LFI 2019 car des versements complémentaires ont été effectués depuis les crédits de fonctionnement courant d'Universcience.

Par ailleurs, 0,8 M€ en AE et en CP ont été versés en fin de gestion à l'opérateur, au titre de la contribution du programme 186 au financement du schéma directeur de rénovation et d'aménagement du Grand Palais.

SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
CMN - Centre des monuments nationaux (P175)	0	0	47 500	47 500
Transferts	0	0	47 500	47 500
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles (P175)	0	0	10 000	10 000
Transferts	0	0	10 000	10 000
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives (P175)	489 000	489 000	350 000	350 000
Subventions pour charges de service public	489 000	489 000	350 000	350 000
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie (P175)	0	0	20 000	20 000
Transferts	0	0	20 000	20 000
Centre national de la danse (P131)	0	0	40 000	40 000
Subventions pour charges de service public	0	0	40 000	40 000
Centre national des arts du cirque (P224)	0	0	8 000	8 000
Subventions pour charges de service public	0	0	8 000	8 000
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture (P224)	1 193 000	1 193 000	1 022 200	1 022 200
Subventions pour charges de service public	1 193 000	1 193 000	1 022 200	1 022 200
Ecoles d'art en Région (P224)	25 000	25 000	60 000	60 000
Subventions pour charges de service public	25 000	25 000	0	0
Transferts	0	0	60 000	60 000
ENSAD - Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (P224)	0	0	20 000	20 000
Subventions pour charges de service public	0	0	20 000	20 000
Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (P175)	0	0	16 233	16 233
Transferts	0	0	16 233	16 233
Universités et assimilés (P150)	0	0	325 300	290 924
Transferts	0	0	325 300	290 924
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)	0	0	470 487	470 194
Transferts	0	0	470 487	470 194
ANR - Agence nationale de la recherche (P172)	0	0	10 592	10 592
Transferts	0	0	10 592	10 592
Communautés d'universités et d'établissements (P150)	0	0	60 000	60 000
Transferts	0	0	60 000	60 000
CNRS - Centre national de la recherche scientifique (P172)	0	0	1 605 997	1 598 551
Transferts	0	0	1 605 997	1 598 551
INED - Institut national d'études démographiques (P172)	0	0	30 000	100 000
Transferts	0	0	30 000	100 000
Universcience (P186)	99 692 000	99 692 000	98 883 599	98 883 599
Subventions pour charges de service public	98 544 000	98 544 000	94 750 666	94 750 666
Dotations en fonds propres	1 148 000	1 148 000	4 132 933	4 132 933
Total	101 399 000	101 399 000	102 979 908	103 007 792
Total des subventions pour charges de service public	100 251 000	100 251 000	96 190 866	96 190 866
Total des dotations en fonds propres	1 148 000	1 148 000	4 132 933	4 132 933
Total des transferts	0	0	2 656 109	2 683 993

CONSOLIDATION DES EMPLOIS

EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT CE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Opérateur	Réalisation 2018 Prévision 2019 Réalisation 2019	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
			sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
Universcience			1 006	9	0	7	0
	0		1 036	0	0	0	0
	0		1 004	6	0	0	0
Total			1 006	9	0	7	0
	0		1 036	0	0	0	0
	0		1 004	6	0	0	0

* Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019

PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME CHEF DE FILE

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
Emplois sous plafond 2018	1 046	1 006
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2018	0	0
Impact du schéma d'emplois 2019	-10	-10
Solde des transferts T2/T3	0	0
Solde des transferts internes	0	0
Solde des mesures de périmètre	0	0
Corrections techniques	0	8
Abattements techniques	0	0
Emplois sous plafond 2019 *	1 036	1 004

* Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2019 en ETP	-10	-10

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | OPÉRATEURS

OPÉRATEURS

UNIVERSCIENCE

Principaux faits structurants de l'année 2019

L'année 2019 a été marquée par un record historique de fréquentation (2 920 555 entrées, hors itinérances, soit une hausse sensible de 9 % par rapport à 2018). Malgré l'impact des grèves des transports au mois de décembre, c'est la meilleure fréquentation pour l'établissement depuis sa création en 2010, la Cité des sciences et de l'industrie atteignant un record absolu d'entrées payantes depuis son ouverture au public en 1986. Ces excellents résultats sont notamment portés par le succès des expositions temporaires (*Poison, Amour, Cabanes, Espions*) et le renouvellement des espaces permanents (l'exposition permanente *Robots*, l'espace *e-LAB* et le *Lab de la Cité des bébés*).

Cette dynamique bénéficie également aux publics cibles relevant des politiques d'accessibilité physique, sociale ou économique, dont la fréquentation progresse de 21 % (soit +376513 visiteurs) par rapport à 2018.

En 2019, l'établissement a renforcé la structuration de son offre en ligne avec l'inauguration du *Blob.fr*, dont les contenus ont cumulé près de 13 millions de vues. Il a par ailleurs étoffé son offre événementielle, qui contribue à fidéliser de nouveaux publics, avec notamment le lancement d'une programmation inédite pour les 18-35 ans avec deux formats de soirée, les *Silencieuses* et les *Éclatantes*, ou encore le festival *Tête à tech*.

Les préparatifs du schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) du Grand Palais se poursuivent, en vue d'une fermeture du Palais de la découverte pour travaux à compter du 30 août 2020.

Les études préalables relatives au projet de rénovation de la bibliothèque de sciences et de l'industrie se poursuivent par ailleurs et devraient aboutir courant 2020 à la validation d'un avant-projet définitif.

Gouvernance et pilotage stratégique

Bruno Maquart, nommé par décret le 25 juin 2015, dispose d'une lettre de mission signée par la ministre de la Culture de l'époque le 28 janvier 2016.

Le projet d'établissement a été approuvé par le conseil d'administration du 20 juillet 2016. Ce document, qui porte sur la période 2016-2020, traduit les orientations de la nouvelle présidence et procède à une clarification en matière d'offre de l'établissement. Un nouveau projet d'établissement est en cours de préparation et sera présenté à l'approbation du conseil d'administration en 2020.

Le contrat de performance d'Universcience portant sur la période 2017-2020 a été signé le 24 avril 2017. Le prochain contrat de performance de l'établissement sera élaboré courant 2020, pour une adoption au premier conseil d'administration de l'année 2021.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a été approuvé par le conseil d'administration du 13 décembre 2019.

L'établissement dispose d'une programmation pluriannuelle des achats et d'un plan d'action achats, approuvés en fin d'année 2019 par le conseil d'administration.

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | OPÉRATEURS

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P185 – Diplomatie culturelle et d'influence						3
Transferts						3
P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	110	110			67	67
Subventions pour charges de service public	10	10				
Transferts	100	100			67	67
P150 – Formations supérieures et recherche universitaire	2	2	1	1	2	2
Subventions pour charges de service public	2	2	1	1	2	2
P186 – Recherche culturelle et culture scientifique	96 614	96 614	99 692	99 692	98 884	98 884
Subventions pour charges de service public	94 751	94 751	98 544	98 544	94 751	94 751
Dotations en fonds propres	1 863	1 863	1 148	1 148	4 133	4 133
Total	96 726	96 726	99 693	99 693	98 952	98 955

L'écart entre la LFI et l'exécution 2019 s'explique, en ce qui concerne le programme 186, par une reventilation de la subvention pour charges de service public (SCSP) vers la subvention d'investissement (dotation initiale nette de gel, de 3,3 M€). Cette opération avait pour vocation de maintenir un niveau de crédits compatible avec les besoins d'investissements courants de l'établissement. Un complément de subvention d'investissement de 795 k€ relatif au financement du schéma directeur de rénovation (SDRA) du Grand-Palais a enfin été versé à Universcience en fin de gestion 2019.

Les transferts versés par le programme 224 ont permis, d'une part, de contribuer au financement du projet FabLab à l'école sélectionné dans le cadre d'un appel à projets en matière d'éducation artistique et culturelle (57 k€) et d'autre part, à l'organisation d'une manifestation relative à l'accessibilité (10 k€).

COMPTE FINANCIER 2019

Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	68 974	69 108	Subventions de l'État	94 751	94 751
<i>dont charges de pensions civiles</i>	<i>2 525</i>		<i>– subventions pour charges de service public</i>	<i>94 751</i>	<i>94 751</i>
			<i>– crédits d'intervention(transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	72 692	69 743	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		334
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	22 420	21 961	Autres produits	42 601	45 324
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>22 420</i>	<i>21 961</i>	<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>	<i>16 700</i>	<i>115</i>
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		<i>11</i>
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		<i>16 339</i>
Total des charges	141 665	138 850	Total des produits	137 352	140 409
Résultat : bénéfice		1 559	Résultat : perte	4 313	
Total : équilibre du CR	141 665	140 409	Total : équilibre du CR	141 665	140 409

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	1 407	7 055
Investissements	23 778	21 757	Financement de l'actif par l'État	3 338	4 133
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	683	294
			Autres ressources		11
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
Total des emplois	23 778	21 757	Total des ressources	5 428	11 493
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	18 350	10 263

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

Fin 2019, l'établissement présente un résultat bénéficiaire de 1,6 M€, en amélioration de 5,8 M€ par rapport au budget initial (BI) 2019 (- 4,3 M€). Le décalage de plusieurs projets relatifs à l'offre culturelle (expositions) et aux investissements de l'établissement expliquent la variation en exécution des charges de fonctionnement (- 2 %) et des dépenses d'investissement (- 8,9 %).

Le total des produits de l'exercice 2019 s'élève à 140,4 M€, en augmentation de 2,2 % par rapport au BI 2019. Cette augmentation résulte notamment d'une progression significative des ressources propres de l'établissement (recettes de billetterie +1,4 M€). La capacité d'autofinancement (CAF), structurellement à un niveau élevé, s'établit à 7,1 M€ contre 8,4 M€ en 2018 (-15,9%). Le niveau de trésorerie, qui s'élève à 73 M€, reste équivalent au niveau de 2018 (- 0,6M€), en raison notamment de l'encaissement de 5,5M€ d'indemnités liées à un sinistre incendie intervenu en 2015 (produits rattachés à 2018) et d'une correction technique qui a impacté de +8,2 M€ le fond de roulement. Aussi, après

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | OPÉRATEURS

un prélèvement de 10,3 M€ sur l'exercice 2019, le fond de roulement s'établit, après financement des investissements, à 69,2 M€.

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	69 814	69 814	68 878	68 878
Fonctionnement	48 825	50 272	48 561	48 010
Intervention	0	0	0	0
Investissement	25 474	23 878	12 681	19 917
Total des dépenses AE (A) CP (B)	144 113	143 964	130 120	136 805
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	2 479	2 479

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Recettes globalisées	125 613	134 218
Subvention pour charges de service public	94 751	94 751
Autres financements de l'État	3 338	3 405
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	27 525	36 063
Recettes fléchées	0	795
Financements de l'État fléchés	0	795
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
Total des recettes (C)	125 613	135 013
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)	0	0
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)	18 350	1 792

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	0	20 944	21 403	0	0	19 495	17 285	40 438	38 687
	0	21 574	22 344	0	0	7 641	14 306	29 214	36 650
Collections - Activités scientifiques et de recherche	0	1 139	1 017	0	0	533	173	1 672	1 189
	0	941	685	0	0	567	196	1 508	881
Fonctions support	0	9 076	10 116	0	0	513	731	9 589	10 847
	0	9 159	9 666	0	0	943	708	10 101	10 374
Personnel	69 814	0	0	0	0	0	0	69 814	69 814
	68 878	0	0	0	0	0	0	68 878	68 878
Programmation - production culturelle et scientifique	0	13 107	13 286	0	0	4 322	5 079	17 429	18 365
	0	12 036	11 001	0	0	3 150	4 284	15 186	15 285
Publics	0	4 559	4 450	0	0	612	610	5 171	5 061

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	0	4 852	4 313	0	0	381	423	5 233	4 737	
Total	69 814 68 878	48 825 48 561	50 272 48 010	0 0	0 0	25 474 12 681	23 878 19 917	144 113 130 120	143 964 136 805	

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	18 350	1 792
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	4 807
Autres décaissements non budgétaires	0	-552
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	18 350	6 048
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	0	0
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 639
Total des besoins	18 350	6 048

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	0	0
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	2 079
Autres encaissements non budgétaires	0	3 374
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	0	5 454
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	18 350	594
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	6 711	3 233
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	11 640	0
Total des financements	18 350	6 048

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

L'écart entre la prévision et le montant des crédits effectivement consommés dans l'année s'établit à -7,4 M€, soit une consommation de 95% des crédits de paiements prévus en BI 2019. Les principales évolutions concernent les destinations suivantes :

- Bâtiments et domaines (-11,2 M€ en AE ; -2 M€ en CP) : du fait principalement du report sur 2020 du projet de rénovation de la Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie (BSI);

- Programmation / Production culturelle et scientifique (-3,3 M€) : du fait de décalages de calendrier et de paiements, à la fois pour des opérations hors les murs mais aussi dans le renouvellement de l'offre permanente et temporaire ;

Recherche culturelle et culture scientifique

Programme n° 186 | OPÉRATEURS

• Fonctions-supports (-2 M€): du fait d'une moindre consommation de l'enveloppe de personnel qui s'explique en grande partie par la baisse des cotisations d'assurances maladie, ainsi qu'un décalage de paiements sur 2020.

Pour l'exercice 2019, le solde budgétaire s'élève à -1,8 M€. Retraité des indemnités perçues au titre du sinistre de 2015, il s'établit à - 7,5 M€ en raison du niveau des dépenses d'investissement (20 M€) supérieur aux recettes d'investissements (4,5 M€), soit un prélèvement budgétaire en investissement de 15,2 M€ et du solde positif en fonctionnement de 7,7 M€.

Il est supérieur de 16,6 M€ par rapport au solde prévisionnel du budget initial 2019, qui s'établissait à -18,4 M€. L'écart s'explique notamment par une recette relative à l'indemnisation d'un sinistre relatif à un incendie qui s'était produit à la Cité des Sciences et de l'Industrie en 2015, perçue en 2019 en comptabilité budgétaire, qui n'avait pas été budgétisée au BI. Les recettes propres marquent ainsi une progression de 31% (+8,6 M€). Indépendamment de ce paramètre, l'établissement présente en 2019 une progression significative de ses recettes propres : hors SCSP et sinistre incendie (29,8 M€) elles sont en hausse de 8,3% par rapport au CF 2018, avec une progression marquée notamment sur la billetterie (+2 M€).

Les dépenses de fonctionnement et de masse salariale sont inférieures à la prévision respectivement -2,3 M€ (-4%) et -0,9 M€ (-1%).

Les dépenses d'investissement, sont également inférieures à la prévision en AE (-12,8 M€ soit -50%) comme en CP (-4 M€ soit - 17%).

L'exécution a présenté un déficit budgétaire de -1,8 M€. Bien que les investissements aient nécessité un prélèvement de 10,3 M€ sur le fond de roulement, la trésorerie reste à un niveau équivalent à fin 2018 (variation de -0,6 M€) en raison d'une part de l'encaissement du solde de 5,5 M€ de produits exceptionnels relatifs à l'indemnisation du sinistre de 2015, et d'autre part à une correction technique relative à l'inscription des avances pour études et travaux confiés à l'OPPIC, qui a eu un impact de + 8,2 M€ sur le fond de roulement de l'établissement.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
Emplois rémunérés par l'opérateur :	1 015	1 036	1 010
– sous plafond	1 006	1 036	1 004
– hors plafond	9		6
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	7		
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Le plafond d'emplois arrêté par la LFI 2019 est de 1036 ETPT (-10 ETPT). En exécution 2019, l'opérateur compte 1010 ETPT, dont 1004 sous plafond et 6 hors plafond parmi lesquels on décompte des contrats d'apprentissages et un 1 CDD de droit commun, financé par un financement extérieur. L'écart constaté entre la prévision des emplois et la réalisation est consécutif à de la vacance frictionnelle.

